



MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 28 septembre 2022 à 19h00 à l'hôtel de ville de Cloridorme

N° de résolution  
ou annotatif

Sont présents : MM. Marcel Mainville  
Normand Poirier  
MMES Josette Dupuis  
Michèle Fournier  
Nancy Cloutier  
Josée Boulay

Absence : aucun

Étaient également présentes mesdames Léona Francoeur directrice générale par intérim et Marie Dufresne, gestionnaire administrative.

#### **Ouverture de la séance**

Son honneur le maire monsieur Pierre Martin constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

#### **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Résolution # 227-09-2022

#### Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1- Dépôt des états financiers 2021
- 2- Comptes à payer
- 3- Soumission pour panneau électrique PRABAM
- 4- Discours du maire-
- 5- Période de questions
- 6- Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1- Résolution # 228-09-2022

#### Dépôt des États financiers

SUR LA PROPOSITION DE JOSETTE DUPUIS, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE Le conseil municipal prenne bonne note des états financiers déposés pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2021 et se déclare satisfait des explications reçues de monsieur Jean-Philippe Chrétien de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2- Résolution # 229-09-2022

#### Factures à payer :

SUR LA PROPOSITION DE MICHÈLE FOURNIER CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise le paiement des factures lui ayant été présentées pour un montant de 3 735.98\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

